

# Fiche de procédure

Informations de base	
<p>COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure <a href="#">2005/0158(COD)</a> codécision)            Décision</p>	Procédure terminée
<p>Frontières extérieures: régime simplifié de contrôle des personnes, reconnaissance unilatérale par les nouveaux États membres de documents délivrés par les États membres de l'espace Schengen comme équivalant à leurs visas nationaux aux fins de transit</p> <p>Abrogation <a href="#">2013/0210(COD)</a></p> <p>Sujet            7.10.04 Franchissement et contrôles aux frontières extérieures, visas</p> <p>Zone géographique            Estonie            Lettonie            Chypre            Malte            Tchéquie            Slovénie            Slovaquie            Hongrie            Lituanie            Pologne</p>	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	<b>LIBE</b> Libertés civiles, justice et affaires intérieures	PSE <a href="#">CASHMAN Michael</a>	04/10/2005
Conseil de l'Union européenne	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	<b>AFET</b> Affaires étrangères	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
Commission européenne	Formation du Conseil <a href="#">Justice et affaires intérieures(JAI)</a>	Réunion <a href="#">2732</a>	Date 01/06/2006
Commission européenne	DG de la Commission <a href="#">Justice et consommateurs</a>	Commissaire	